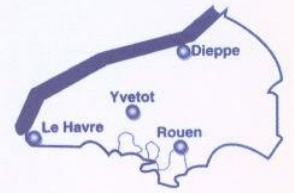




COMITÉ DÉPARTEMENTAL  
DE SEINE-MARITIME DE TENNIS DE TABLE



## **REGLEMENT**

### **CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL FEMININ SAISON 2015-2016**

Le responsable de l'épreuve ou le juge-arbitre, à chaque niveau, est habilité à adapter ce règlement, en respectant l'équité entre tous, lors de chaque étape de cette épreuve, en fonction du nombre d'équipes inscrites et de toute situation particulière.

#### **1) Constitution des équipes**

Equipes de 2 joueuses pour chaque journée (à partir des minimales uniquement jusqu'aux vétérans) et application du brûlage « masculin » entre les différentes journées, mais il est conseillé de constituer des équipes homogènes.

**Entente** : la possibilité de créer une entente entre 2 clubs sera possible (voir auprès de la ligue du cd76tt)

#### **2) Déroulement du championnat**

- ✓ chaque joueuse joue 2 simples et un double face aux équipes rencontrées suivant la formule « coupe Davis »
- ✓ équipement minimum : une salle avec 1 table. Mais on peut faire jouer les féminines en les rassemblant dans un même centre.

#### **3) Déroulement des rencontres**

Si groupe de 4 équipes se rencontrant :

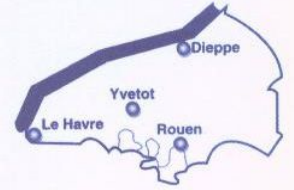
- ✓ 1ère journée : les équipes au rang 1 et 4 s'affrontent, 2 et 3 également chez le premier nommé
- ✓ 2ème journée : les équipes au rang 3 et 1 s'affrontent, 4 et 2 également chez le premier nommé
- ✓ 3ème journée : les équipes au rang 1 et 2 s'affrontent, 3 et 4 également chez le premier nommé
- ✓ 4ème journée , finale dans un centre décidé par la commission féminine

#### **4) Saisie des résultats**

Les résultats sont à saisir sous SPID dans les 48 heures après l'heure de la rencontre et à transmettre au responsable de la compétition :



## COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE SEINE-MARITIME DE TENNIS DE TABLE



**LEFEBVRE Jean-Michel**  
37 rue Marie Curie appt 13  
76960 Notre Dame de Bondeville

tél. : **06 28 76 76 55**  
mail : [lefebvrejmicel@hotmail.fr](mailto:lefebvrejmicel@hotmail.fr)

### 5) Rôles du responsable

- ✓ Recevoir et comptabiliser les équipes inscrites
- ✓ Organiser les poules
- ✓ Les poules seront composées de 3 équipes si toutefois le compte est bon.
- ✓ Les poules seront composées de 4 équipes si toutefois le compte est bon

*exemple : (20 équipes = 5 poules de 4 équipes) – (19 équipes = 4 poules de 4 et 1 poule de 3) – 17 équipes = 2 poules de 4 et 3 poules de 3)*

- ✓ Convoquer les joueuses des équipes, pour chaque journée en fonction de leur rang
- ✓ Recueillir les résultats, les mettre à jour et les transmettre au secrétariat du département pour saisie.

### 6) Finales (phases 1 et 2)

Une finale départementale est organisée en fin de chaque phase (elles auront lieu soit un samedi après-midi soit un dimanche après-midi). Les équipes auront la possibilité de monter en Régionale 1 pour au moins l'équipe qui gagnera la finale.

**Remarque pour les finales** : une poule sera constituée de la 1<sup>ère</sup> équipe dans chaque district et l'équipe finaliste monte en régionale 1 ; une autre poule sera constituée des deuxièmes et troisièmes et ainsi de suite.

### 7) Report d'une rencontre

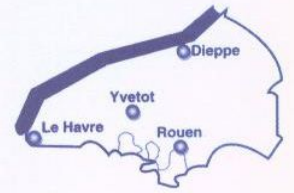
Avant de reporter une rencontre :

- ✓ les équipes concernées par ce changement et qui se sont mises d'accord doivent chacune informer par mail le responsable de cette compétition (Jean-Michel LEFEBVRE)
  - ✓ Avoir fixé (**OBLIGATOIREMENT**) avant la journée suivante
- exemple : si journée 2, la rencontre ne pourra pas se jouer après la journée 3, etc.*

### 8) Dates et horaires



## COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE SEINE-MARITIME DE TENNIS DE TABLE



### **PHASE 1**

- journée 1 : vendredi 16 octobre 2015 à 20 h (pointage 19 h 30)
- journée 2 : vendredi 13 novembre 2015 à 20 h (pointage 19 h 30)
- journée 3 : vendredi 27 novembre 2015 à 20 h (pointage 19 h 30)
- journée 4 (finale) : samedi 13 décembre 2015 à 14 h (pointage 13 h 30)

### **PHASE 2**

- journée 1 : vendredi 29 janvier 2016 à 20 h (pointage 19 h 30)
- journée 2 : vendredi 26 février 2016 à 20 h (pointage 19 h 30)
- journée 3 : vendredi 18 mars à 20 h (pointage 19 h 30)
- journée 4 (finale) : dimanche 24 avril 2016 à 14 h (pointage 13 h 30)

**Lieux à déterminer en fonction du nombre d'équipes inscrites**

### **9) Brûlages et litiges**

Voir règlements fédéraux

### **10) Tarif**

L'inscription d'une équipe féminine sera de 15 € pour l'année.

Toute équipe participante devra régler son inscription, avant la 1ère journée de la première phase. Si des équipes s'inscrivent en deuxième phase, l'inscription devra être payée avant la 1ère journée de la deuxième phase (sous peine de non qualification pour les finales (pour l'équipe et pour les joueuses ayant joué dans cette équipe)) .

### **Inscriptions avant le 6 octobre 2015**